



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

septembre 2019
à août 2020

Montant global:

CHF 6'225'000.-^{HT}

Durée des travaux:

Effectif moyen:
20 pers. **12** mois

Béton:

Acier d'armatures:
800t **4'800**m³

Coffrage:

10'500m² de dalle
11'500m² de murs

Éléments préfabriqués:

- 300 piliers
- 234 bandeaux de balcon
- 30 volées d'escaliers
teintés dans la masse en rouge
- 90 paliers

Bâtiment Tourmaline (A2) Halte CEVA

Chemin de la Gravière 1, 1225 Chêne-Bourg (GE)

Type de marché:

Privé, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

En plein cœur du nouveau quartier situé autour de la nouvelle gare du CEVA de Chêne-Bourg, INDUNI s'est vu confier les travaux de réalisation du gros oeuvre de ce nouveau bâtiment.

Construit sur 9 étages, l'immeuble à affectation mixte et multi-générationnel dispose de 67 logements subventionnés allant de 3 à 5 pièces, ainsi que d'un foyer de jour pour personnes âgées, une salle polyvalente et des commerces.

Les habitants du bâtiment Tourmaline vont bénéficier de toutes les commodités offertes par la place de la gare avec des transports publics, commerces, restaurants et espaces verts.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

Fondation Nicolas Bogueret (ANB)
Rue du Village-Suisse 14
1205 Genève

Exécution

INDUNI & Cie SA
Avenue des Grandes-Communes 6
1213 Petit-Lancy

Conducteur de travaux

MONNIER Arnaud – 022 879 02 28

Contremaître

DE SOUSA Ivo Manuel – 079 539 06 32

Architecte

Group8
Rue Baylon 2B
1227 Carouge
CODEAS Bruno – 022 560 88 88

Ingénieurs civils

ab ingénieurs sa
Rue de Chêne-Bougeries 31
1224 Chêne-Bougeries
BERI Loïc - 022 349 80 88

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que: camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit :

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que: phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sensibilisation des travailleurs :

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99
email: info@induni.ch - www.induni.ch

